RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00474
Numéro SIREN : 422 889 469
Nom ou dénomination : GGL GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2022 sous le numéro de dépôt 3759

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
(2021)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012020 et clos le 31122020 — Régime simplifié d'imposition ☐ — Régime réel normal [X]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ — Si PME innovante ☐ — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: SIE de Montpellier II, 40 rue de louvois, 34080 MONTPELLIER CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire:
SAS GGL GROUPE
111 Place Pierre Duhem
BP 84
Les centuries III
34000 MONTPELLIER CEDEX9

Insp. IFU	N° dossier	N° Siret
651	327783	42288946900066

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):
Lotisseur Aménageur
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 31 % — Bénéfice imposable au taux de 28% : 3 960 345 — Bénéfice imposable au taux de 15% — Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Plus-values à long terme imposables au taux de 19% — Autres plus-values imposables au taux de 19% — Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% — Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

- Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐
- Entreprises nouvelles art.44 septies ☐
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐
- Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐
- Jeunes entreprises innovantes ☐
- Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐
- Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐
- Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐
- Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
- Autres dispositifs ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : SAGE LIGNE 1000

ECF ☐ — Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ — Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet MENON Frédéric — 395 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER — 0499614040
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Signature et qualité du déclarant

A MONTPELLIER, le 18052021 — J GUIPPONI — PRESIDENT

Les dispositions des articles 34 et 35 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les réponses que vous apportez à ces questionnaires, le droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant, en vous adressant au service des impôts.

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice: SAS GGL GROUPE 31122020

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	3 000 000
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	3 000 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	3 000 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénom, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL: Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
DOMINO 91 RUE DU FAUBOURG SAINT HONO 75008 PARIS 8	40 315	2020					
LENNA INVEST 91 rue du Faubourg St Honoré 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEME	40 315	2020					
H. AZORAH 91 RUE DU FAUBOURG SAINT HONO 75008 PARIS 8	40 315	2020					
LEYGUE Jean Marc 131 Rue Jean Giono 34980 ST GELY DU FESC	1	2020					
GUIRAUDON Alain 416 rue Beaudelaire 34980 ST GELY DU FESC	1	2020					
GUIPPONI Jacques 22 Goule de Laval 34790 GRABELS	1	2020					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise	SAS GGL GROUPE
et Date de clôture de l'exercice	31122020

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires,abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020,montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2021)

Liberté·Egalité·Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

ANNEE_____ ou exercice
du 01012020
au 31122020

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE
Adresse 111 Place Pierre Duhem 34000 MONTPELLIER CEDEX9

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice 1

	NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE		ADRESSE COMPLETE
1	M JACQUES VIENNE	DIRECTEUR PROGRAMME	540 RUE DE LA METAIRIE DE SAYS 34070 MONTPELLIER
2	GAPILLOUT JEAN FRANCOIS	DIRECTEUR GENERALE	45 RUE DE L'ARBOUSIER 34980 ST CLEMENT DE RIVIERE
3	M LEYGUE JEAN MARC	DG	RUE JEAN GIONO 34980 SAINT GELY DU FESC
4	M GUIRAUDON ALAIN	DG	RUE CH BEAUDELAIRE 34980 SAINT GELY DU FESC
5	M GUIPPONI JACQUES	PDG	22 RUE DE LA GOULE DE LAVAL 34790 GRABELS
6			
7			
8			
9			
10			

	REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	9
1	155 304				**155 304**	26 027			**181 331**
2	110 000				**110 000**	1 489			**111 489**
3	326 991				**326 991**	23 387			**350 378**
4	326 991				**326 991**	20 373			**347 364**
5	326 991				**326 991**	28 594			**355 585**
6									
7									
8									
9									
10									
**	**1 246 277**				**1 246 277**	**99 870**			**1 346 147**

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice .....(total col. 9 + total col. 10) 10	**1 346 147**	- de l'exercice 10	**3 960 345**
- de l'exercice précédent 10	**1 253 545**	- de l'exercice précédent 10	**7 739 978**

Nom et qualité du signataire
J GUIPPONI
PRESIDENT

A MONTPELLIER, le 18/05/2021
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem 34000 MONTPELLIER CEDEX9

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6

Néant ☐ *

			Exercice N, clos le, 31122020			N-1 31122019
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	210 861	AG	202 995	7 866	10 905
	Fonds commercial (1)	AH	13 640	AI		13 640	13 640
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	AK	28 694		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISE * – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	2 079 569	AQ	406 399	1 673 170	1 604 244
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 583 980	AU	1 420 351	2 163 630	2 009 241
	Immobilisations en cours	AV	4 000	AW		4 000	
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISE * – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	17 577 472	CV	2 146 375	15 431 097	9 974 531
	Créances rattachées à des participations	BB	76 853 780	BC	921 239	75 932 541	70 375 840
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	9 000	BG	9 000		
	Autres immobilisations financières *	BH	342 447	BI		342 447	337 060
	TOTAL (II)	BJ	**100 703 443**	BK	**5 135 052**	**95 568 391**	**84 325 462**
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 843 448	BM		18 843 448	20 859 701
	En cours de production de biens	BN	2 071 645	BO		2 071 645	1 238 251
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	21 373 366	BS	1 285 920	20 087 446	30 716 793
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT – CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 492 087	BY	209 825	6 282 262	5 099 633
	Autres créances (3)	BZ	7 199 326	CA	81 477	7 117 849	4 301 833
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	(970)	CC		(970)	
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	13 083 190	CE	16 736	13 066 453	8 066 453
	Disponibilités	CF	29 000 564	CG		29 000 564	38 620 605
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	337 178	CI		337 178	307 977
	TOTAL (III)	CJ	**98 399 835**	CK	**1 593 958**	**96 805 877**	**109 211 246**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**199 103 278**	IA	**6 729 010**	**192 374 268**	**193 536 708**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 408 260)	DG	99 939 491	89 402 141
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**9 113 129**	**13 537 350**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	26 995	
	TOTAL (I)	DL	**167 156 812**	**161 016 688**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	688 441	943 196
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 023 137	15 690 669
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 510 458	13 155 079
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 590 036	2 296 001
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	405 384	435 074
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**25 217 457**	**32 520 020**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**192 374 268**	**193 536 708**
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 969 545	32 514 745
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	440 932	943 196

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20 483 903	FB		FC	20 483 903	27 371 668
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue { services *	FG	6 017 802	FH		FI	6 017 802	5 719 578
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**26 501 706**	FK		FL	**26 501 706**	**33 091 245**
	Production stockée *					FM	(10 047 574)	(17 642 025)
	Production immobilisée *					FN	159 633	213 682
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	405 452	121 956
	Autres produits (1) (11)					FQ	127 310	9 104
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**17 146 527**	**15 793 963**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 887 952	692 953
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 016 253	(10 708)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 795 690	5 489 191
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	441 358	482 307
	Salaires et traitements *					FY	1 780 843	1 561 148
	Charges sociales (10)					FZ	780 809	613 545
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *					GA	258 897	217 587
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	93 609	149 964
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	120 236	57 119
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**14 175 646**	**9 253 106**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**2 970 881**	**6 540 857**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	11 038	6 899
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		40
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 835 072	11 484 577
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 040 667	918 059
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 313 403	86 002
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**8 189 141**	**12 488 638**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	621 865	2 484 987
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	408 901	646 154
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 030 766**	**3 131 141**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**7 158 375**	**9 357 496**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**10 140 294**	**15 905 212**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2021

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	120 986	66 162
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**120 986**	**66 162**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		13 016
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	51 781	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	26 995	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**78 776**	**13 016**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**42 210**	**53 146**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	1 069 375	2 421 009
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**25 467 692**	**28 355 661**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**16 354 564**	**14 818 312**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**9 113 129**	**13 537 350**

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	60 223	60 228
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	38	36
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ____ obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 ____ dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
PCEAC		52 986
VNCEAC	51 781	
PENALITES ET AMENDES		
DAP / RAP	26 995	
SOLDE TIERS		68 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
SOLDE DIVERS TIERS		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE — Néant ☐*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	253 195	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	1 919 936	KK		KL	159 633	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	2 901 768	KW		KX	42 410	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	363 716	LC		LD	276 086	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	4 000	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	5 185 420	LO		LP	482 129	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations	8U	84 109 524	8V		8W	27 607 665	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	346 060	1U		1V	25 575	
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ	84 455 584	LR		LS	27 633 240	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	89 894 199	ØH		ØJ	28 115 369	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence – Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	253 195	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	2 079 569	MC		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 944 178	MO		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	639 803	MU		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	4 000	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	5 667 549	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	17 285 936	ØY	94 431 252	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	20 188	2F	351 447	2G		
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ	17 306 124	NK	94 782 699	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	17 306 124	ØL	100 703 443	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	228 649	PF	3 039	PG		PH	231 688
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	315 692	PN	90 707	PO		PQ	406 399
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	931 101	QE	120 114	QF		QG	1 051 215
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	325 142	QM	43 994	QN		QO	369 136
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 571 935	QV	254 814	QW		QX	1 826 749
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	1 800 585	ØP	257 853	ØQ		ØR	2 058 438

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2021

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	26 995	TN		TO	26 995
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS	**26 995**	TT		TU	**26 995**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	3 759 152	9V	621 865	9W	1 313 403	9X	3 067 614
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6	9 000	Ø7		Ø8		Ø9	9 000
	Sur stocks et en cours	6N	1 537 541	6P	93 609	6R	345 230	6S	1 285 920
	Sur comptes clients	6T	209 825	6U		6V		6W	209 825
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	98 213	6Y		6Z		7A	98 213
	TOTAL III	7B	**5 613 731**	TY	**715 474**	TZ	**1 658 633**	UA	**4 670 572**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**5 613 731**	UB	**742 469**	UC	**1 658 633**	UD	**4 697 567**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	93 609	UF	345 230		
	Dont dotations et reprises - financières			UG	621 865	UH	1 313 403		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	26 995	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE — Néant ☐ *

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	76 853 780	UM		UN	76 853 780
	Prêts (1) (2)	UP	9 000	UR		US	9 000
	Autres immobilisations financières	UT	342 447	UV		UW	342 447
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	249 550		249 550		
	Autres créances clients	UX	6 242 537		6 242 537		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 960		1 960		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 895		2 895		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	723 039		723 039		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 848 474		1 848 474		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	53 538		53 538		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 569 420		4 569 420		
Charges constatées d'avance		VS	337 178		337 178		
	TOTAUX	VT	**91 233 818**	VU	**14 028 592**	VV	**77 205 227**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	440 932		440 932		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	247 509		5 483	242 026	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 856			6 856	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 510 458		12 510 458		
Personnel et comptes rattachés		8C	136 301		136 301		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	193 264		193 264		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 182 200		2 182 200		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	78 270		78 270		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	9 017 251		9 017 251		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	405 384		405 384		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
	TOTAUX	VY	**25 218 427**	VZ	**24 969 545**	**248 882**	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	246 581	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	9 016 281
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122020

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	9 113 129
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	69 932		XE	84 241
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	14 309			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	10 790	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	10 790
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	1 122 775
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	40 053
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ	788 365
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	11 159 353

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	24 874
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 0 %							WH	
	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme { - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme { - imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	290 416	)				XA	5 517 895
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	7 794
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite	YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	1 648 445
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	7 199 008

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)	XI	3 960 345	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	3 960 345	XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2020

Libellé	Montant
Dotation sur titres de participation	621 865
Dons	89 000
Regul Amort sur Oeuvres d'art	77 500
Totalisation	**788 365**

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2020

Libellé	Montant
Déduction Résultat N-1 des filles	158 131
Rtat Fiscal 2020 des stés transparentes	31 494
Reprise Dépréciation sur CC	1 313 403
Int sur CC LES ARESQUIERS	3 970
Int sur CC LES TERRASSES DE PEYROLLES	38 922
Int sur CC CLSO GAUTIER	5 616
Amort Oeuvres d'art	43 509
PROD.CRED.IMPOT DONS	53 400
Totalisation	**1 648 445**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	83 789

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
ORGANIC	9M	10 790	9N	24 874
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	**10 790**	YO	**24 874**
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)			AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	13 537 350	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	10 537 350
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	3 000 000
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
TOTAL I	ØF	**13 537 350**	**TOTAL II**	ZH	**13 537 350**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	1 821 054	1 324 196
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 603 103)		XQ	861 823	676 547
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	2 392 647	1 734 366
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	1 720 166	1 754 083
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	**6 795 690**	**5 489 191**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	117 363	171 668
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	323 995	310 639
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	**441 358**	**482 307**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	3 895 976	4 555 003
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	1 253 217	1 316 804
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *		ØB	1 737 149	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	1,18 %	1,32 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaitre l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	Titres MONTAGNAC					
	2	Titres GGLA					
	3	Titres HORIZON					
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19%	Long terme ⑩ — 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ — 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)						
		CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2020

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
Totalisation												

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Néant [X] *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[ ] Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[ ] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE** Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values: A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	Moins-values: A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	Moins-values: A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme: A 15 % Ou A 16,5 %(1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.⑦ = ②+③+④ -⑤ -⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	17
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	26 501 706
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	**26 501 706**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	127 310
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	159 633
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	833 394
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**1 120 337**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	3 770 022
Variation négative des stocks	OQ	12 897 220
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 238 406
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	120 236
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**21 025 885**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**6 596 157**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 596 157

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		26 501 706
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		28 963 048

Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR			

DGFiP N° 2059-F 2021

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 422889469006 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	120 945
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination DOMINO
N° SIREN (si société établie en France) 538746256 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315
Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO
Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LENNA INVEST
N° SIREN (si société établie en France) 538743188 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315
Adresse : N° 91 Voie rue du Faubourg St Honoré
Code postal 75008 Commune PARIS 8EME ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination H. AZORAH
N° SIREN (si société établie en France) 538746983 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315
Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO
Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2021

1/3 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	19

Forme juridique SARL Dénomination JARDIN DE MON REPOS
N° SIREN (si société établie en France) 439172008 % de détention 40,00
Adresse : N° 11 Voie RUE DU MAT DU PAVILLON
Code postal 97400 Commune SAINT DENIS Pays REUNION

Forme juridique SNC Dénomination RESIDENCES DU SOLEIL
N° SIREN (si société établie en France) 439053299 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination NB AMENAGEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 429479603 % de détention 75,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination MAUGUIO TERRAINS
N° SIREN (si société établie en France) 441938008 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EPONA GROUPE GGL
N° SIREN (si société établie en France) 849528252 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LES SALINS SETOIS
N° SIREN (si société établie en France) 817458557 % de détention 99,90
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SLT AMENAGEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 453245169 % de détention 60,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LE COLOMBIER
N° SIREN (si société établie en France) 478019987 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2021

2/3 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 422889469000066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SAS Dénomination E OWNER
N° SIREN (si société établie en France) 821938735 % de détention 49,00
Adresse : N° 2 Voie AVENUE MONTERONI D'ARBIA
Code postal 34920 Commune LE CRES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE BACCHUS
N° SIREN (si société établie en France) 478019987 % de détention 50,00
Adresse : N° 130 Voie QUAI FLORA TRISTAN
Code postal 34070 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination RLT
N° SIREN (si société établie en France) 481389922 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE PARC
N° SIREN (si société établie en France) 482296266 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination PINVILLE DEMAIN
N° SIREN (si société établie en France) 823566435 % de détention 33,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination HELENIS
N° SIREN (si société établie en France) 491095386 % de détention 75,00
Adresse : N° 23 Voie BD SARAIL
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LES PARCS DES VAUTES
N° SIREN (si société établie en France) 419400239 % de détention 67,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RAMA
N° SIREN (si société établie en France) 821476272 % de détention 100,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2021

3/3 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 422889469006 66

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SNC Dénomination LES VIGNES
N° SIREN (si société établie en France) 490827003 % de détention 34,00
Adresse : N° 180 Voie RUE DE LA GINIESSE
Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination ISTRES CONVERGENCE
N° SIREN (si société établie en France) 840183040 % de détention 40,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PRODEVAR
N° SIREN (si société établie en France) 349803965 % de détention 75,00
Adresse : N° Voie ROUTE D ALLAN
Code postal 26200 Commune MONTELIMAR Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CITIM
N° SIREN (si société établie en France) 794582205 % de détention 100,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE P DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GGL AMENAGEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 752772426 % de détention 80,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SAINTE LOUISE
N° SIREN (si société établie en France). 494510928 % de détention 80,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination AD ART
N° SIREN (si société établie en France) 849035563 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SE Dénomination LES TERRASSES DE PEYROLLES
N° SIREN (si société établie en France) 848183018 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2021

4/3 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 422889469000066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SE Dénomination LE CLOS GAUTIER
N° SIREN (si société établie en France) 848182887 % de détention 50,00
Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination PEPINIERES LILIAN BERILLON
N° SIREN (si société établie en France) 443327341 % de détention 50,00
Adresse : N° Voie CHEMIN DE GRANGE NEUVE
Code postal 84150 Commune JONQUIERES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MAJULI
N° SIREN (si société établie en France) 851741371 % de détention 50,00
Adresse : N° Voie CHEMIN DE GRANGE NEUVE
Code postal 84150 Commune JONQUIERES Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination HELENIS HUB
N° SIREN (si société établie en France) 831341888 % de détention 75,00
Adresse : N° Voie LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GGL TERRITOIRES
N° SIREN (si société établie en France) 881779136 % de détention 60,00
Adresse : N° Voie LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination 200 GROUPE GGL
N° SIREN (si société établie en France) 883968018 % de détention 75,00
Adresse : N° Voie LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SECLEM
N° SIREN (si société établie en France) 840872253 % de détention 39,00
Adresse : N° Voie 250 AV DU PIC SAINT LOUP
Code postal 34090 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination PORTES DE FRANCE
N° SIREN (si société établie en France) 883887846 % de détention 50,00
Adresse : N° Voie LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM
Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2021

5/3 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 42289469006 66

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34000 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	19

Forme juridique SAS Dénomination DUGUAY TROUIN
N° SIREN (si société établie en France) 892307927 % de détention 50,00
Adresse : N° Voie PARC DE L'INNOVATION
Code postal 59520 Commune MARQUETTE LEZ LILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **192 374 268** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 467 692** euros et un total **charges** de **16 354 564** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **9 113 129** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 286 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.

- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.

- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.
La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticulière.
Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2020 à 69 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par
la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	253 195					253 195
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**253 195**					**253 195**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 919 936		159 633			2 079 569
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 901 768		42 410			2 944 178
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	363 716		276 086			639 803
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			4 000			4 000
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 185 420**		**482 129**			**5 667 549**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	84 109 524		27 607 665		17 285 936	94 431 252
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	346 060		25 575		20 188	351 447
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**84 455 584**		**27 633 240**		**17 306 124**	**94 782 699**
	TOTAL	**89 894 199**		**28 115 369**		**17 306 124**	**100 703 443**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	228 649	3 039		231 688
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**228 649**	**3 039**		**231 688**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	315 692	90 707		406 399
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	931 101	120 114		1 051 215
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	325 142	43 994		369 136
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 571 935**	**254 814**		**1 826 749**
	TOTAL	**1 800 585**	**257 853**		**2 058 438**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires		26 995		26 995
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES		**26 995**		**26 995**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations – incorporelles				
	Sur immobilisations – corporelles				
	Sur immobilisations – des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations – titres de participation	3 759 152	621 865	1 313 403	3 067 614
	Sur immobilisations – autres immo. financières	9 000			9 000
	Sur stocks et en-cours	1 537 541	93 609	345 230	1 285 920
	Sur comptes clients	209 825			209 825
	Autres	98 213			98 213
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 613 731**	**715 474**	**1 658 633**	**4 670 572**
	TOTAL GENERAL	**5 613 731**	**742 469**	**1 658 633**	**4 697 567**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	93 609	345 230
	- financières	621 865	1 313 403
	- exceptionnelles	26 995	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	76 853 780		76 853 780
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	342 447		342 447
	Clients douteux ou litigieux	249 550	249 550	
	Autres créances clients	6 242 537	6 242 537	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 960	1 960	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 895	2 895	
	Impôts sur les bénéfices	723 039	723 039	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 848 474	1 848 474	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	53 538	53 538	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 569 420	4 569 420	
	Charges constatées d'avances	337 178	337 178	
	TOTAL DES CREANCES	**91 233 818**	**14 028 592**	**77 205 227**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	440 932	440 932		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	247 509	5 483	242 026	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	6 856		6 856	
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 510 458	12 510 458		
	Personnel et comptes rattachés	136 301	136 301		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 264	193 264		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 182 200	2 182 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	78 270	78 270		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	9 017 251	9 017 251		
	Autres dettes	405 384	405 384		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**25 218 427**	**24 969 545**	**248 882**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 246 581
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 9 016 281

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 142 748	1 316 163	(173 415)	*-13,18*
Autres créances	140 805	64 848	75 957	*117,13*
TOTAL	**1 283 553**	**1 381 011**	**(97 458)**	*-7,06*

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2020**

Total des Charges à payer		**11 367 625**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**17 422**
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	*2 509*	
BANQUES INTERETS COURUS	*14 912*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**11 080 478**
FFNP FRAIS GENERAUX	*281 917*	
FFNP SUR OPERATIONS	*9 996 361*	
RECLASSEMENT FNP SUR DEVIS	*802 200*	
Dettes fiscales et sociales		**269 725**
CONGES A PAYER	*58 403*	
PRIMES DE BILAN	*74 420*	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	*25 386*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*28 467*	
CHARGES SOCIALES S/PRIMES	*33 489*	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	*49 560*	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**120 948,00**	**413,4008**	**50 000 000,00**

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre Duhem BP84,
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2021

L'an Deux mille vingt et un,
Le Trente juin,
A 13h,

Les associés de la société GGL GROUPE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation adressée le 15 Juin 2021 à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacques GUIPPONI, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Jean Marc LEYGUE est désigné comme secrétaire.

Monsieur Thierry CARLES et la société FB AUDIT, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 120948 actions sur les 120948 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 Décembre 2020,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2020 et quitus au Président,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 Décembre 2020,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Rémunération des Directeurs Généraux,
- Rémunération des comptes courants associés

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et les comptes consolidés, le rapport de gestion du Président et le rapport de gestion du groupe.

Le Président donne lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et de leur rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement

visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 69 932 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 23 308.33 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemble Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 Décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'élevant à 9 113 129 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 9 113 129 euros

- Réserve spéciale acquisition œuvre d'arts 253 460 euros
  (application 238 bis AB du CGI)
  - Un prélèvement sur le compte "autres réserves" d'un montant de 242 331 euros, portant les sommes distribuables à 9 102 000 euros
  - A titre de dividendes 9 102 000 euros

Soit 75.25 euros par action

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 158 054 812,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû.

L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 225.75 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 9 101 774.25 euros.
Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2017 :
30 000 000 euros, soit 248.08 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 744 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 29 999 256 euros

Exercice clos le 31/12/2018 : Néant

Exercice clos le 31/12/2019 :
3 000 000,00 euros, soit 24,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.4 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de Monsieur Jacques GUIPPONI, Président, qui s'est élevée pour l'exercice à la somme nette imposable de 259 200 euros y compris 19 200 euros à titre d'avantage en nature pour la mise à disposition d'un véhicule (PORSCHE CAYENNE).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de Monsieur Alain GUIRAUDON, Directeur Général, qui s'est élevée pour l'exercice à la somme nette imposable de 259 200 euros y compris la somme de 19 200 euros à titre d'avantage en nature pour la mise à disposition d'un véhicule (PORSCHE CAYENNE).

L'Assemblée Générale approuve également la rémunération de Monsieur Jean Marc LEYGUE, Directeur Général, qui s'est élevée pour l'exercice à la somme nette imposable de 259 200 euros y compris la somme de 19 200 euros à titre d'avantage en nature pour la mise à disposition d'un véhicule (PORSCHE CARRERA).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération des comptes courants des associés au taux de 1.18% à la date du 31/12/2020, savoir :

- LENNA INVEST : pour un montant à la clôture de 1 129 762 euros, les intérêts versés s'élèvent à 32 360 euros.
- H. AZORAH : pour un montant à la clôture de 6 163 047 euros, les intérêts versés s'élèvent à 73 943 euros.
- DOMINO : pour un montant à la clôture de 1 711 387 euros, les intérêts versés s'élèvent à 56 105 euros.
- M. Alain GUIRAUDON pour un montant à la clôture de 2 870 euros, les intérêts versés s'élèvent à 54 euros
- M. Jacques GUIPPONI pour un montant à la clôture de 4 775 euros, les intérêts versés s'élèvent à 67 euros.
- M. Jean-Marc LEYGUE pour un montant à la clôture de 4 441 euros, les intérêts versés s'élèvent à 54 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Jacques GUIPPONI

Le secrétaire
Jean Marc LEYGUE

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre Duhem BP84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2021

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2020, l'activité de la Société a été la suivante :
Mise en œuvre de la stratégie de croissance interne avec la création et l'implantation des filiales :

- S.A.S GGL TERRITOIRES en charge, principalement, du développement des activités Aménagement et Promotion habitat et bureaux sur les territoires de l'ancienne région Midi-Pyrénées, ainsi qu'en Rhône-Alpes.
- S.A.S DEUX CENTS GROUPE GGL en charge, principalement, du développement de l'activité Promotion habitat et bureaux en région PACA.

Déploiement de la filiale HELENIS sur l'ensemble du territoire de l'ancienne région Languedoc-Roussillon, et sur toute la gamme de produits Promotion habitat.

IMPACTS NEUTRES DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

En dépit de l'épidémie du covid-19 qui a débuté au 1er trimestre 2020, les activités de la société n'ont pas été affectées. A la date d'arrêté des comptes, le Président n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation,
Il est précisé par ailleurs Que la société n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune aide mise en place par le gouvernement.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Finalisation et intégration d'une opération de croissance externe permettant de poursuivre l'implantation progressive des métiers du Groupe sur le territoire national.

Mise en place d'une gouvernance Groupe et filiales.

Structuration, renforcement et affirmation des champs d'intervention des fonctions supports aux services et contrôles des filiales.

Déploiement de la filiale S.A.S CITIM sur l'activité Promotion tertiaire (hors bureaux) à l'échelle nationale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Sociétés	% de détent°	Capital détenu (montant)	Résultat Comptable au 31/12/2020	Capitaux propres au 31/12/2020
Les résidences du soleil	50	15 000	36915	66915
NB Aménagement	75	75 000	78766	943009
Mauguio Terrains	50	50 000	-3881	96119
SLT Aménagement	60	1 200	235	2235

PRODEVAR	100	40 231	3076997	3071737
Le Colombier	50	4 000	-13418	-182088
GGL AMENAGEMENT	80	800 000	4444277	28278052
Le Parc	50	500	-47650	-1635190
HELENIS	75	3 000 000	2998791	18643840
Parc des Vautes	67	5 122	26480	447995
Les Vignes	34	340	-13557	-12557
Sainte Louise	80	8 000	-123847	56008
CITIM	100	100 000	-14853	-635048
LES SALINS SETOIS	99.99	999	-62579	-71895
E-OWNER	49	4900	-706301	-2510629
PINVILLE DEMAIN	33	100 000	-169999	130000
RAMA	100	1000	78638	44881
ISTRES CONVERGENCE	40	20 000	-38548	-96954
ADART	50	50 000	11322	115496
LES TERRASSES DE PEYROLLES	50		3281	3281
LE CLOS GAUTIER	50		11314	11314
PEPIGNIERES LILIAN BERILLON	50	375 000	NC	NC
EPONA GROUPE GGL	50	10 000	-162961	-242475
MAJULI	50	5 000	55680	-212109
SECLEM GGL SANTE	39	1950	-828302	-1646614
PORTE DE France	50	1000	-22293	-20293
DEUX CENTS GROUPE GGL	75	300000	-457427	-57427
GGL TERRITOIRES	60	150000	-1283881	-1033881
DUGUAY TROUIN	50	500	NC	NC
DIGITERIO	97			
HELENIS HUB	1	100	-297667	-98353
PALAZZO DEI FIORI	1	1	10322	10422
CARRE AURORE	1	1	-932	-832
VILLA CARLOTTA	1	1	-12615	9087
LA DRAYE	1	1	-14304	-14204
PALMA GRANDE	1	1	27964	28064
DOMAINE DE GUILHEM	1	1	789	889
EDEN FLOWER	1	1	95315	95415
DOMAINE DES HELIADES	1	1	-2057	1957
PAVILLON DE FLORE	1	1	-130	-30
DOMAINE ISOLA BELLA	1	1	1434055	1433955
DOMAINE DES MUSES	1	1	21367	21467
MAS BACCARA	1	1	11093	11193
METROPOLITAN RESIDENCE	1	1	-48490	-48390
CASTEL DES SOURCES	1	1	12353	-12515
VILLAGE SOPHIA	1	1	8987	9087
ARTEMISIA	1	1	-61932	-61832

ORIGIN LE BARCARES	1	1	-80591	-80491
VILLA D'ESTE	1	1	18472	18572
DOMAINE DE BELLEVUE	1	1	-45682	-45582
AUDACE	1	1	-155937	-208395
CAYLUS	1	1	2344302	2344202
VILLA ETRUSQUE	1	1	61619	61719
DIVA	1	1	44948	45048
CHATEAU CEZANNE	1	1	-4403	-4303
ODE A LA MER B1	1	1	-5530	-5430
ODE A LA MER B3	1	1	-2019	-1919
ODE A LA MER H1	1	1	-1506	-1406
NAMASTE	1	1	-32975	-32875
SCI DE LA CROIX LAVIT	1	1	-76322	-76222
SCI DE LA CAVE COOPERATIVE	1	1	-976	-876
SCI DE LA VOIE DOMITIENNE	1	1	-1286	-1186
TERRE DE BRISSAC	1	1	-30775	-30675
SCI DU SQUARE	1	1	-35803	-35703
LE PLAZA	1	1	-1223	-1123
LOUIS RAVAS	1	1	-1099	-999
DOMAINE PRINCESSES	1	1	-40024	-39924
DOMAINE DE MAGNANERIE	1	1	-5603	-5506
CHAMANI	1	10	-7429	-6429
CASAMANCE	1	1	-58171	-58071
AT WORK	1	100	-11464	-1464
VILLA GABRIELLE	1	1	-4599	-4499

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

SCCV LOUIS RAVAS / RCS Montpellier 890 401 094 / souscription au capital de 1%
SCCV DOMAINE DE LA MAGNANERIE / RCS 890 437 221 / souscription au capital de 1%
DOMAINE DE LA PRINCESSE / RCS Montpellier 890 437 197 / souscription au capital de 1%
SAS DUGUAY TROUIN / RCS Lille 892 307 927 / souscription au capital de 50%
SCCV VILLA GABRIELLE / RCS Montpellier 890 437 023 / souscription au capital de 1%
SCCV AT WORK / RCS Montpellier 882 270 564 / souscription au capital de 1%
SCCV CASAMANCE / RCS Montpellier 891 096 273 / souscription au capital de 1%
SCCV CHAMANI / RCS Montpellier 883 374 720 / souscription au capital de 1%
SAS DEUX CENTS GROUPE GGL / RCS Montpellier 883 968 018 / souscription au capital de 75%

SNC PORTE DE FRANCE / RCS Montpellier 883 887 846 / souscription au capital de 50%
SAS SECLEM GGL SANTE / RCS Montpellier 841 470 149 / rachat actions 39%
SNC DIGITERIO / RCS Montpellier 892 789 736 / souscription au capital de 97%
SAS GGL TERRITOIRES / RCS Montpellier 881 779 136 / souscription au capital de 60%

Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé nous avons cédé la participation que nous détenions dans le capital des sociétés :

Pas de cession de participation

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

Sociétés	Société détentrice	Forme	SIRET	% de contrôle
GGL GROUPE		SAS	42288946900066	100
1134 AVENUE DE L'EUROPE	HELENIS	SCI	53228896600015	50
659 VAL DE MONTFERRAN	HELENIS		818 963 522 00029	51
ADART	GGLG	SAS	84903556300014	50
ARENES	GGLA	SEP		50
ARTEMISIA	HELENIS - GGLG	SCI	79189851300019	100
AUDACE	HELENIS - GGLG	SCI	81465140200012	100
CANTEROUX	GGLA	SCCV	84219142100010	50
CARRE AURORE	HELENIS - GGLG	SCI	50256254900019	100
CAP CONCORDE	HELENIS – GGLG	SCI	82362221200012	55
CASTEL DES ANGES	HELENIS	SCI	53189100000014	85
CASTEL DES SOURCES	HELENIS - GGLG	SCI	79133011100018	100
CAYLUS	HELENIS - GGLG	SCI	81465080000018	100
CHÂTEAU CEZANNE	HELENIS - GGLG	SCI	50054531400014	100
CHEMIN DE LA ROQUE	HELENIS	SCCV	82300432000029	45
CLAIR SOLEIL	GGL A	SEP	85320653000018	50
CITIM	GGLG	SAS	79458220500017	100
DE LA CAVE COOPERATIVE	HELENSI - GGL G	SCI	84870244500018	100
DE LA CROIX LAVIT	HELENIS – GGL G	SCI	84860232200010	100
DE LA VOIE DOMITIENNE	HELENIS – GGL G	SCI	84858967700014	100
DOMAINE DE BELLEVUE	HELENIS - GGLG	SCI	79476129600019	100
DIVA	HELENIS-GGLG	SCI	81838028900012	100
DOMAINE DE CAUDALIE	HELENIS	SARL	52990330400028	50
DOMAINE DE GELLONE	HELENIS	SCI	80412949200018	60
DOMAINE DE LA FEUILLADE	HELENIS	SCI	53918630400017	75
DOMAINE DES GUILHEM	HELENIS - GGLG	SCI	53051977600013	100
DOMAINE DES HELIADES	HELENIS - GGLG	SCI	53296876500018	100
DOMAINE DES MUSES	HELENIS - GGLG	SCI	78899665000016	100
DU SQUARE	HELENIS – GGLG	SCI	84870321100013	100

EDEN FLOWER	HELENIS - GGLG	SCI	53492623300014	100
EGERIA	HELENIS	SARL	81049592900012	51
ENTREE EST DE SETE	GGL A	SEP	85233854000010	50
E-OWNER	GGLG	SAS	82193873500015	49
EPONA GROUPE GGL	GGLG	SAS	84952825200018	50
EUREKA	HELENIS	SARL	82441601000018	50
GGL AMENAGEMENT	GGLG	SAS	75277242600017	80
GRAY D'AMBRE	HELENIS	SCI	81244108700010	67
HELENIS	GGLG	SAS	49109538600018	75
HELENIS HUB	HELENIS-GGLG	SNC	83134188800012	100
HELENIS PATRIMOINE	HELENIS	SARL	53110536900015	50
HORIZON TERRE ET PIERRE	PRODEVAR	SARL	37794944100028	100
HORIZONS	GGLA	SNC	48118448900013	85
IDEOM	HELENIS	SAS	79184691800013	50
IDEOM PACA	HELENIS +IDEOM	SAS	814 849 83200013	47,50
ISOLA BELLA	HELENIS - GGLG	SCI	53283619400011	100
ISTRES CONVERGENCE	GGLG	SAS	84018304000012	40
LA DRAYE	HELENIS - GGLG	SCI	52275542000018	100
LA PLAINE DES ARESQUIERS	GGLA+GGLG	SEP	82265811800010	50
L'APOGEE	HELENIS	SCI	82367746300015	75
LA SAGNE AMENAGEMENT	GGLA	SAS	85289753700019	40
LE BACCHUS	GGLG	SCI	48126412500016	50
L'ENVOLEE	HELENIS	SCI	82814938500019	52
LE COLOMBIER	GGLG	SARL	47801998700013	50
LE BOIS VOLANT	HELENIS-OPALIA INVEST.	SCI	82347581900012	75
LE CLOS GAUTIER	EPONA GP GGL – GGLG	SEP	84818288700010	50
LE HAUT DES SALINERS	GGLA	SEP		50
LE PARC	GGLG	SCI	48229626600018	50
LE PLAZZA	HELENIS - GGLG	SCI	449120535700016	100
LE PRADO	HELENIS-GGLA	SAS	53378382500011	96
LES BOIS DU RENARD	GGLA	SAS	53935642800018	70
LES CRESSES AMENAGEMENT	GGL A	SNC	8514681400013	75
LES HAUTS DE LA COSTE	GGLA	SEP	87813860100017	50
LES LIGNIERES	GGL A	SEP	87798437700011	50
LES RESIDENCES DU SOLEIL	GGLG	SNC	43905329900020	50
LES SALINS SETOIS	GGLG	SCI	81745855700011	100
LES TERRASSES DE PEYROLLES	EPONA GP GGL – GGL G	SEP	84818301800011	50
LES VIGNES	GGLG	SNC	49082600300016	34
LES ALBERES	GGLA	SNC	823 63027200016	50
LE CLOS DES ARCADES	GGLA	SAS	83373245600011	50
MAJULI	GGLG	SCI	851 094 67200017	50
MAS BACCARA	HELENIS - GGLG	SCI	75321798300018	100
MAS CANTEROUX	GGLA	SNC	79754961500012	50
MAUBEC	PRODEVAR	SCI	35377512500027	100
MAUGUIO TERRAINS	GGLG	SNC	44193800800022	50
METROPOLITAN RESIDENCE	HELENIS - GGLG	SCI	79112038900014	100
MIRABEAU	HELENIS	SARL	82755906300017	50
MONTAGNAC AMENAGEMENT	GGLA	SAS	48159924900028	25

MILADY	HELENIS	SCI	80879597500016	50
MONTADY AMENAGEMENT	GGLA	SARL	50003095200039	33.33
MONTPELLIER DENIZOT	HELENIS	SCCV	841 526 262 00016	50
MONTPELLIER GRISETTE	HELENIS	SCI	824123616000106	49
NAMASTE	HELENIS – GGLG	SCI	84870416900012	100
NB AMENAGEMENT	GGLG	SARL	42947960300020	75
ODE A LA MER B1	HELENIS-GGLG	SCCV	82380082600013	100
ODE A LA MER B2	HELENIS-GGLG	SCCV	82389514900016	100
ODE A LA MER H1	HELENIS-GGLG	SCCV	82379961400024	100
ORIGIN BARCARES	HELENIS - GGLG	SCI	79445636800016	100
PALAZZO DEI FIORI	HELENIS - GGLG	SCI	50805215600017	100
PALMA GRANDE	HELENIS - GGLG	SCI	52760602400018	100
PARC DES VAUTES	GGLG	SARL	41940023900036	67
PAVILLON LE FLORE	HELENIS - GGLG	SCI	53807792600011	100
PEPINIERES LILIAN BERILLON	GGL G	SAS	44332734100014	50
PEYRSTORTES AMENAGEMENT	GGLA	SAS	79356044200014	50
PETIT PARADIS	GGLA	SNC	82401174600016	66
PIERRE BLANCHE	GGLA	SAS	79815039700015	50
PINVILLE DEMAIN	GGLG	SAS	82356643500017	33
POU DE LOS COLOBRES	GGLA	SAS	80194296200011	50
PRODEVAR	GGLG	SARL	34980396500053	100
RAMA	GGLG	SCI	82147627200017	100
RLT	GGLA	SAS	48138992200024	50
SAINT ESTEVE AMENAGEMENT	GGLA	SNC	75292862200014	50
SAINTE LOUISE	GGLG	SNC	49451092800018	80
SAKURA GARDEN	HELENIS	SCI	80788173500011	85
SECLEM	HELENIS + GGLG	SAS	841 470 149 00011	44
SEREN CITY MONTPELLIER	HELENIS - GGLG	SCCV	82825134800011	23.7
SLT AMENAGEMENT	GGLG	SNC	45324516900025	60
TERRE DE BRISSAC	HELENIS – GGLG	SCI	84462024500010	100
VILLA CARLOTTA	HELENIS - GGLG	SCI	51382802000018	100
ZAC GOLFIQUE	GGLA	SAS	82179740400018	40
VILLA D'ESTE	HELENIS - GGLG	SCI	79743893400011	100
VILLA ETRUSQUE	HELENIS - GGLG	SCI	81096642400014	100
VILLAGE SOPHIA	HELENIS - GGLG	SCI	79159194400024	100

SUCCURSALES

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.232-1 II du code de commerce, nous vous précisons que la Société exerce son activité, outre dans son établissement principal, dans les succursales suivantes : Nîmes, Villeneuve Les Béziers et Perpignan.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises

non réglées au 31 Décembre 2020 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

GGL Groupe - 31/12/2020

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nb Factures concernées	10	26	7	3	81	127	11	6	8	9	179	213
Mnt total TTC des factures concernées	217 448	89 199	17 524	2 779	511 781	838 732	1 934 986	208 902	1 283 152	14 148	1 651 037	5 092 225
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	2,0%	0,8%	0,2%	0,0%	4,6%	7,5%						
% du CA TTC de l'exercice							6,4%	0,7%	4,2%	0,0%	5,4%	16,7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel

Source : Comptabilité Sage 1000

0 Jour : échéance au 31/12/N, règlement pas enregistré, retard = 0

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

GGL Groupe - 31/12/2020

	Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	>= 91 j	Total
(A) Tranches de retard de paiement												
Nb Factures concernées	0	710	96	38	133	977	0	73	10	2	16	101
Mnt total TTC des factures concernées	0	2 043 816	430 340	122 081	453 711	3 049 947	0	4 602 984	826 571	80 604	4 481 662	9 991 821
% du mnt total des achats TTC de l'exercice	0,0%	18,3%	3,9%	1,1%	4,1%	27,4%						
% du CA TTC de l'exercice							0,0%	15,1%	2,7%	0,3%	14,7%	32,9%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code du commerce)												
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retard de paiement	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel		contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	contractuel	

Source : Comptabilité Sage 1000

0 Jour : échéance au 31/12/N, règlement pas enregistré, retard = 0

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L511-6 3 bis du Code monétaire et financier, notre Société n'a pas consenti de prêts à moins de trois ans à titre accessoire à son activité principale à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 26 501 706 euros contre 33 091 245 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -19,91%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -9 355 179 euros contre -17 297 283 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 45,92%.
Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 904 204 euros contre 682 245 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 6 795 690 euros contre 5 489 191 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,80%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 441 358 euros contre 482 307 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,49%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 780 843 euros contre 1 561 148 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 14,07%.

Le montant des charges sociales s'élève à 780 809 euros contre 613 545 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,26%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 17 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 352 506 euros contre 367 550 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,09%.

Le montant des autres charges s'élève à 120 236 euros contre 57 119 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation se sont élevées à 14 175 646 euros contre 9 253 106 euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 2 970 881 euros contre 6 540 857 euros lors de l'exercice précédent

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 11 038 euros contre 6 899 euros pour l'exercice précédent

Compte tenu d'un résultat financier de 7 158 375 euros (9 357 496 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 10 140 294 euros contre 15 905 212 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,25%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 42 210 euros contre 53 146 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 1 069 375 euros contre 2 421 009 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 9 113 129 euros contre un bénéfice de 13 537 350 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -32,68%.

Au 31 Décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 192 374 268 euros contre 193 536 708 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,60%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 113 129 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 9 113 129 euros

- Réserve spéciale acquisition œuvre d'arts 253 460 euros
  (application 238 bis AB du CGI)
  - Un prélèvement sur le compte "autres réserves" d'un montant de 242 331 euros, portant les sommes distribuables à 9 102 000 euros
  - A titre de dividendes 9 102 000 euros

Soit 75.25 euros par action

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 158 054 812,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 225.75 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 9 101 774.25 euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

<u>Distributions antérieures de dividendes</u>

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2017 :
30 000 000 euros, soit 248.08 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 744 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 29 999 256 euros

Exercice clos le 31/12/2018 : Néant

Exercice clos le 31/12/2019 :
3 000 000,00 euros, soit 24,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.4 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 69 932 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 23 308.33 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

Rémunération des Directeurs Généraux

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération des Directeurs Généraux.
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à MONTPELLIER
Le 15/06/2021
Jacques GUIPPONI
Président

Thierry CARLES
Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

Thierry CARLES
Parc 2000
753 Rue Marius Petipa
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SAS GGL GROUPE
Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de la société GGL GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GGL GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

TC

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe mentionne dans la note « Stocks et en cours » la méthodologie d'évaluation des stocks de terrains, travaux en cours, produits finis et des provisions constituées sur ces stocks.

  Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sélection l'application de ces méthodes.

  Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des stocks et des provisions.

- L'annexe mentionne dans la note « Titres de participation » que les titres et créances de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 94.431.252 €, sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

  Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31 décembre 2020 et l'actualisation des perspectives de développement et de rentabilité des activités concernées établie sous le contrôle de la direction générale.

  Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de la valeur des titres et créances de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER et ORANGE, le 25 juin 2021
Les commissaires aux comptes

Thierry CARLES

Thierry CARLES
Commissaire aux Comptes
753 Rue Marius PETIPA
34080 MONTPELLIER
Tél. 06 09 06 21 58
SIRET 417 527 496 00042

SAS FB AUDIT
Représentée par **Julien REDON**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE

Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem 34000 MONTPELLIER CEDEX9

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6

Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	210 861	AG	202 995	7 866	10 905
	Fonds commercial (1)	AH	13 640	AI		13 640	13 640
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	AK	28 694		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	2 079 569	AQ	406 399	1 673 170	1 604 244
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 583 980	AU	1 420 351	2 163 630	2 009 241
	Immobilisations en cours	AV	4 000	AW		4 000	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	17 577 472	CV	2 146 375	15 431 097	9 974 531
	Créances rattachées à des participations	BB	76 853 780	BC	921 239	75 932 541	70 375 840
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	9 000	BG	9 000		
	Autres immobilisations financières *	BH	342 447	BI		342 447	337 060
	TOTAL (II)	BJ	**100 703 443**	BK	**5 135 052**	**95 568 391**	**84 325 462**
ACTIF CIRCULANT / STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 843 448	BM		18 843 448	20 859 701
	En cours de production de biens	BN	2 071 645	BO		2 071 645	1 238 251
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	21 373 366	BS	1 285 920	20 087 446	30 716 793
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 492 087	BY	209 825	6 282 262	5 099 633
	Autres créances (3)	BZ	7 199 326	CA	81 477	7 117 849	4 301 833
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	(970)	CC		(970)	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	13 083 190	CE	16 736	13 066 453	8 066 453
	Disponibilités	CF	29 000 564	CG		29 000 564	38 620 605
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	337 178	CI		337 178	307 977
	TOTAL (III)	CJ	**98 399 835**	CK	**1 593 958**	**96 805 877**	**109 211 246**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**199 103 278**	1A	**6 729 010**	**192 374 268**	**193 536 708**

FB AUDIT CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 408 260)	DG	99 939 491	89 402 141
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**9 113 129**	**13 537 350**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	26 995	
	TOTAL (I)	DL	**167 156 812**	**161 016 688**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	688 441	943 196
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 023 137	15 690 669
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 510 458	13 155 079
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 590 036	2 296 001
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	405 384	435 074
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**25 217 457**	**32 520 020**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**192 374 268**	**193 536 708**
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	24 969 545	32 514 745
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	440 932	943 196

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FB AUDIT CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20 483 903	FB		FC	20 483 903	27 371 668
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue { services *	FG	6 017 802	FH		FI	6 017 802	5 719 578
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**26 501 706**	FK		FL	**26 501 706**	**33 091 245**
	Production stockée *					FM	(10 047 574)	(17 642 025)
	Production immobilisée *					FN	159 633	213 682
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	405 452	121 956
	Autres produits (1) (11)					FQ	127 310	9 104
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**17 146 527**	**15 793 963**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 887 952	692 953
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 016 253	(10 708)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 795 690	5 489 191
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	441 358	482 307
	Salaires et traitements *					FY	1 780 843	1 561 148
	Charges sociales (10)					FZ	780 809	613 545
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *					GA	258 897	217 587
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	93 609	149 964
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	120 236	57 119
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**14 175 646**	**9 253 106**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**2 970 881**	**6 540 857**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	11 038	6 899
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		40
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 835 072	11 484 577
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 040 667	918 059
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 313 403	86 002
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**8 189 141**	**12 488 638**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	621 865	2 484 987
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	408 901	646 154
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 030 766**	**3 131 141**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**7 158 375**	**9 357 496**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**10 140 294**	**15 905 212**

FB AUDIT CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2021

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS GGL GROUPE**

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	120 986	66 162
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**120 986**	**66 162**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		13 016
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	51 781	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	26 995	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**78 776**	**13 016**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**42 210**	**53 146**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	1 069 375	2 421 009
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**25 467 692**	**28 355 661**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**16 354 564**	**14 818 312**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**9 113 129**	**13 537 350**

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **192 374 268** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **25 467 692** euros et un total **charges** de **16 354 564** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **9 113 129** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 286 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.

- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.

- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

FB AUDIT
CERTIFIÉ
CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.
La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticulière.
Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2020 à 69 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par
la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	253 195					253 195
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**253 195**					**253 195**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	1 919 936		159 633			2 079 569
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 901 768		42 410			2 944 178
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	363 716		276 086			639 803
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			4 000			4 000
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 185 420**		**482 129**			**5 667 549**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	84 109 524		27 607 665		17 285 936	94 431 252
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	346 060		25 575		20 188	351 447
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**84 455 584**		**27 633 240**		**17 306 124**	**94 782 699**
	TOTAL	**89 894 199**		**28 115 369**		**17 306 124**	**100 703 443**

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	228 649	3 039		231 688
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**228 649**	**3 039**		**231 688**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	315 692	90 707		406 399
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	931 101	120 114		1 051 215
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	325 142	43 994		369 136
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 571 935**	**254 814**		**1 826 749**
	TOTAL	**1 800 585**	**257 853**		**2 058 438**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

FB AUDIT CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires		26 995		26 995
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES		**26 995**		**26 995**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations – incorporelles				
	Sur immobilisations – corporelles				
	Sur immobilisations – des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations – titres de participation	3 759 152	621 865	1 313 403	3 067 614
	Sur immobilisations – autres immo. financières	9 000			9 000
	Sur stocks et en-cours	1 537 541	93 609	345 230	1 285 920
	Sur comptes clients	209 825			209 825
	Autres	98 213			98 213
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 613 731**	**715 474**	**1 658 633**	**4 670 572**
	TOTAL GENERAL	**5 613 731**	**742 469**	**1 658 633**	**4 697 567**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	93 609	345 230
	- financières	621 865	1 313 403
	- exceptionnelles	26 995	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

FB AUDIT CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	76 853 780		76 853 780
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	342 447		342 447
	Clients douteux ou litigieux	249 550	249 550	
	Autres créances clients	6 242 537	6 242 537	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 960	1 960	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 895	2 895	
	Impôts sur les bénéfices	723 039	723 039	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 848 474	1 848 474	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	53 538	53 538	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 569 420	4 569 420	
	Charges constatées d'avances	337 178	337 178	
	TOTAL DES CREANCES	**91 233 818**	**14 028 592**	**77 205 227**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	440 932	440 932		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	247 509	5 483	242 026	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	6 856		6 856	
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 510 458	12 510 458		
	Personnel et comptes rattachés	136 301	136 301		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 264	193 264		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 182 200	2 182 200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	78 270	78 270		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	9 017 251	9 017 251		
	Autres dettes	405 384	405 384		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**25 218 427**	**24 969 545**	**248 882**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	246 581
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	9 016 281

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 142 748	1 316 163	(173 415)	-13,18
Autres créances	140 805	64 848	75 957	117,13
TOTAL	**1 283 553**	**1 381 011**	**(97 458)**	-7,06

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020
Total des Charges à payer		**11 367 625**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**17 422**
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	*2 509*	
BANQUES INTERETS COURUS	*14 912*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**11 080 478**
FFNP FRAIS GENERAUX	*281 917*	
FFNP SUR OPERATIONS	*9 996 361*	
RECLASSEMENT FNP SUR DEVIS	*802 200*	
Dettes fiscales et sociales		**269 725**
CONGES A PAYER	*58 403*	
PRIMES DE BILAN	*74 420*	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	*25 386*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*28 467*	
CHARGES SOCIALES S/PRIMES	*33 489*	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	*49 560*	

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**120 948,00**	**413,4008**	**50 000 000,00**

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagements IFC (non provisionnés)		69 251	
		69 251	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**69 251**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Sur certaines opérations, GGL GROUPE se porte caution solidaire de GGL AMENAGEMENT.

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

FERDERIC MENON ET ASSOCIES EXPERTISE COM

GGL GROUPE

Société	Pourcentage de détention directe	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Compte courant	Capital	Capitaux propres	Résultat	Chiffre d'affaires
DUGUAY TROUIN	50%	500	500	-	1 000	NC	NC	NC
GGL Territoires	60%	150 000	150 000	4 279 183	250 000	- 1 033 881	- 1 283 881	-
200 GROUPE GGL	75%	300 000	300 000		400 000	- 57 427	- 457 427	-
SARL NB AMENAGEMENT	75%	75 000	75 000	325 062	100 000	943 009	78 766	850 188
SARL PARC DES VAUTES	67%	5 122	5 122	550 406	7 683	447 995	26 480	- 6 604
SNC SLT AMENAGEMENT	60%	1 200	1 200	242 804	2 000	2 235	235	-
SARL PRODEVAR	100%	8 163 436	6 866 274	197 246	34 301	3 071 737	3 076 997	1 528 318
SNC SAINTE LOUISE	80%	8 000	8 000	2 801 039	10 000	56 008	- 123 847	2 787 917
SAS CITIM	100%	100 000	100 000	699 122	100 000	- 635 048	- 14 853	15 000
SARL LE COLOMBIER	50%	4 000	-	244 284	8 000	- 182 088	- 13 418	-
SNC RESIDENCE SOLEIL	50%	15 000	15 000	225 546	30 000	66 915	36 915	44 200
SNC MAUGUIO TERRAINS	50%	50 000	50 000	143 834	100 000	96 119	- 3 881	-
SCI LE PARC	50%	500	-	924 292	1 000	- 1 635 190	- 47 650	-
SAS GGL AMENAGEMENT	80%	6 223 895	6 223 895	31 318 105	1 000 000	28 278 052	4 444 277	56 289 107
SNC LES VIGNES	34%	340	340	62 253	1 000	- 12 557	- 13 557	-
LES TERRASSES DE PEYROLLES	50%	-	-	431 470	-	3 281	3 281	274 674
LE CLOS GAUTIER	50%	-	-	80 244	-	11 314	11 314	210 497
EOWNER	49%	4 900	-	2 901 195	10 000	- 2 510 629	- 706 301	134 688
SNC PINVILLE DEMAIN 33.33%	33%	99 990	99 990	360 071	300 000	130 000	- 169 999	-
AD ART	50%	50 000	50 000	6 509 716	100 000	115 496	11 322	792 629
EPONA GROUPE GGL	50%	10 000	10 000	954 003	20 000	- 242 475	- 162 961	902 835
RAMA	25%	250	250	750 942	1 000	44 881	78 638	350 865
SECLEM	39%	1 950	1 950	1 275 477	5 000	- 1 646 614	- 828 302	-
PORTE DE France	50%	1 000	1 000	152 958	2 000	- 20 293	- 22 293	5 139
PEPINIERES LILIAN BERILLON	50%	2 272 500	2 272 500	422 477	750 000	NC	NC	NC
ISTRES CONVERGENCE	40%	20 000	20 000	280 237	50 000	- 96 954	- 38 548	-
LES SALINS SETOIS	100%	999	999	78 812	1 000	- 71 895	- 62 579	-
SCI MAJULI	50%	5 000	5 000	77 013	10 000	- 212 109	55 680	-
HELENIS	75%	3 000 000	3 000 000	16 656 856	4 000 000	18 643 840	2 998 791	3 711 411

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Engagements donnés :

Les garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contrepartie, GGLG accorde aux établissements financiers une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non cession de parts.

FB AUDIT
CERTIFIÉ CONFORME
COMMISSAIRES AUX COMPTES